# Protocole sanitaire provisoire

Période du 18 mai au 29 mai 2020 pour l'école maternelle LA PROVIDENCE.

L'épidémie due au coronavirus Covid-19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

#### I Les mesures d'hygiène

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être renforcées afin de limiter la propagation du virus.

Il convient notamment de :

• Porter un masque → Matériel devant être fourni par l'Éducation Nationale pour les enseignants, par la Mairie pour le personnel municipal voir annexe 1

Le port du masque est prohibé chez les enfants de maternelle.

En outre, les enseignantes et les adultes de l'école devront porter un masque pendant le temps de classe et de récréation.

Appliquer les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé.









se laver les mains très tousser ou éternuer utiliser un mouchoir à saluer sans serrer la régulièrement

dans son coude

usage unique

main et éviter les embrassades, garder ses distances (1 mètre minimum) avec autrui

voir annexe 2

Il faudra donc veiller à la disponibilité de :

- Mouchoirs à usage unique
- Poubelles munies de sacs
- Savon dans les sanitaires : vérifier la disponibilité régulière et le remplissage des distributeurs
- Désinfectant et serviettes à usage unique fournis par la mairie.

#### Il Des modalités d'accueil particulières des familles et des élèves

L'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (plus d'un mètre entre les personnes).

Pour permettre cela, il sera demandé aux parents d'éviter de s'attrouper devant les portails.

Deux entrées seront disponibles :

- -portail côté boulangerie pour le groupe A.
- -portail côté mairie annexe pour le groupe B.

Dans la cour, les enfants ne devront pas se rassembler et conserver cette distanciation sociale.

Une entrée échelonnée pourra être mise en place sur les modalités suivantes :

Groupe A	Groupe B	
8H PRÉCISE	8h15 PRÉCISE	

L'enseignant accueillera les enfants au portail correspondant et les amènera jusqu'à la classe après lavage des mains.

La sortie de fera également de façon échelonnée et par le même portail.

- sortie à 15h30 (PRECISE) pour le groupe A.
- sortie à 15h45 (PRECISE) pour le groupe B.

A la sortie de l'école, il faudra veiller à ce que les parents restent à distance de l'école et entretiennent une distance entre eux.

### III La mise en rang et l'entrée en classe

Lors de la mise en rang et des déplacements dans l'école, les élèves devront garder une distance d'un mètre minimum entre eux, par conséquent, vu la taille des portes et celle des couloirs, il sera nécessaire de faire **des rangs en file indienne**, surtout pour le retour de récré.

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne toucher ni les poignées de portes ni les murs.

Une distance suffisante doit être laissée entre les sacs au niveau des porte-manteaux.

## IV L'installation en classe

L'installation au sein de la classe devra permettre obligatoirement de respecter les contraintes d'éloignement ,il faudra observer une zone de 4m² autour de chaque enfant.

Pour essayer de satisfaire l'ensemble des élèves qui reviendraient, un roulement doit être opéré, à raison de deux jours par semaine.

Il faudra veiller aux fratries pour tenter de les accueillir en même temps. voir annexe 3

Chaque enfant aura une place attitrée au cours de la journée et ne devra plus changer de place dans la journée.

Dans la mesure du possible, les portes des salles devront rester ouvertes pour éviter de toucher les poignées.

Les déplacements en classe seront à éviter au maximum ou respectant les mesures de distanciation d'un mètre.

Lors de la sortie, l'enseignant et l'atsem accompagnent les élèves jusqu'à la sortie et remettent l'enfant au parent en respectant les distanciations physiques.

#### V Le matériel scolaire

Le matériel scolaire sera fourni par les enseignants.

Chaque fois que l'enseignant est amené à toucher le matériel de l'élève, il devra effectuer un lavage systématique des mains.

#### VI Les récréations

De nouvelles modalités de récréation sont également à prévoir.

Les récréations sont organisées afin de les décaler par classe selon le planning suivant :

Groupe A	Groupe B	
9h30 / 10h00	10h00 / 10h30	
15h00/15h30	14h30/15h00	

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Par conséquent, les enseignants devront être très rigoureux sur leurs horaires de récréation.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter les distances de sécurité, d'interdire les jeux de contact.

Au départ et au retour de la récréation, il faudra veiller au lavage échelonné des mains des élèves.

### **VII La cantine**

La cantine fonctionne normalement avec un sens de circulation adaptée et un enfant par table.

## VIII L'entretien des locaux par la collectivité territoriale

Les procédures de nettoyage et d'entretien des locaux doivent être considérablement adaptées et renforcées.

Il convient tout particulièrement de veiller :

- Aux zones sensibles : sanitaires, cuvettes, boutons de chasse d'eau, poignées de porte, robinets .... (aussi souvent que possible)
  - À l'ensemble des meubles utilisés par les élèves (tables et chaises)

#### **IX** Les sorties

La sortie de fera également de façon échelonnée et par le même portail.

- sortie à 15h30 (PRECISE) pour le groupe A.
- sortie à 15h45 (PRECISE) pour le groupe B.

A la sortie de l'école, il faudra veiller à ce que les parents restent à distance de l'école et entretiennent une distance entre eux.

À 11h30 (PRECISE) , les élèves ne mangeant pas à la cantine devront être accompagnés jusqu'au portail côté mairie annexe .

Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et le personnel d'immédiatement changer de tenue et de procéder à un lavage des mains minutieux (éventuellement à une toilette complète).

### X Le périscolaire

Fonctionnement aux horaires habituels.

#### XI Les enfants ou les personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières arrivants, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au Covid (attention aux élèves allergiques).

En cas de survenue ou de suspicion de maladie, la première chose à faire est de pouvoir donner un masque chirurgical à cette personne afin que l'émission de virus dans l'air ambiant soit limitée. La personne qui prend en charge ce malade devrait aussi être dotée d'un masque ainsi que de gants.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, personnel municipal ...), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

Pour un enfant, celui-ci sera immédiatement isolé et les parents seront appelés pour qu'ils viennent le chercher.

La procédure sera alors rappelée aux parents :

- Éviter les contacts.
- Appeler un médecin avant de se rendre à son cabinet ou appeler le numéro de permanence de soins de la région.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui seront alors répartis dans les autres classes de l'école. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée. Il faudra préciser au technicien de surface que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

#### XII Recommandations aux parents

En tant que parents, ils sont partenaires à part entière dans la mise en place de ce dispositif. Voici une liste de tout ce que vous devrez faire avant la reprise des cours :

- surveillez les symptômes du covid 19 chaque jour, et prenez la température de votre enfant avant le départ pour l'école. Si votre enfant présente des symptômes ou si sa température est supérieure à 37,8°, ne le mettez pas à l'école.
- si l'enseignant de votre enfant présente un symptôme ou a une température supérieure à 37,8° nous vous contacterons et vos enfants ne pourront pas être accueillis.
- vous n'êtes pas autorisés à franchir le portail de l'école (l'objectif étant de limiter le brassage des individus)
- Les deux groupes ne se croiseront pas car ils arriveront à des heures différentes.
- Vos enfants laveront leurs mains avant de sortir de l'école, la sortie sera donc échelonnée, nous vous demandons de respecter les distances de sécurité lorsque vous récupérez vos enfants.
- Prévoir une gourde pleine d'EAU, car boire au gobelet en classe ne sera pas possible.
- mettre des vêtements et des chaussures (sans lacets) les plus confortables possibles leur permettant le plus d'autonomie.
- -mettre chaque jour une serviette propre, un drap propre, un sachet avec un change complet, doudou et sucette propre.

# Annexe 1

#### Le port du masque

Dans tous les cas le port d'un masque complète les gestes barrières mais ne les remplace pas. Le masque n'est efficace que s'il est associé à un lavage des mains fréquent à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique et en complément des gestes barrières.

Les masques utilisés doivent être des masques à usage unique, avec une durée maximale d'usage de quatre heures.

Il est Important de savoir utiliser et éliminer un masque correctement.



Lorsque l'on porte un masque, il faut éviter de le toucher ou de le déplacer. Si on touche un masque usagé ou après l'avoir retiré, il faut ensuite se laver les mains au savon ou au gel hydroalcoolique.

Pour enlever un masque, il faut se laver les mains auparavant puis le retirer par derrière (ne pas toucher le devant du masque). Ensuite, il faut le jeter Immédiatement dans une poubelle fermée. Enfin, il faut se laver les mains au savon ou à l'aide d'une solution

hydroalcoolique. Les masques en tissu sont acceptés et ne seront manipulés que par son propriétaire, mis avant d'entrer et retirer après la sortie.

# Annexe 2

#### Se laver les mains





